

en'vie

Le magazine de Bischwiller

Avril - Septembre 2018

08

CLAUDINE, ÉTERNELLE PRINCESSE DE LA CITÉ DES FIFRES

(PAGE 26)

VERS UN RETOUR
À LA SEMAINE DE
QUATRE JOURS À
L'ÉCOLE (PAGE 22)

IL ÉTAIT UNE FOIS LA
FÊTE DES FIFRES
(PAGE 4)

RUE DU GÉNÉRAL
RAMPONT, UNE
ARTÈRE TRIOMPHALE
(PAGE 33)





Sommaire

03 ÉDITO DU MAIRE

04 VIVRE ENSEMBLE

Il était une fois... la Fête des Fifres
De 14 à 18 : des tranchées aux avenues
Seniors, soyez vigilants
Coopération efficace entre la police municipale
et la gendarmerie nationale

11 D'ICI ET D'AILLEURS

Succès en salle de cinéma !
Devenir cadet de la sécurité civile
Cat-Java, championne à poil !

16 INITIATIVES

Les nouveaux commerces et entreprises
Trophées Qualité Accueil 2018
Les services proposés aux jeunes

20 TRANCHE D'ENVIE

22 LE POINT SUR...

Vers un retour à la semaine de quatre jours

26 TALENTS

Claudine, éternelle princesse de la cité des Fifres
Des graines de champion !

29 CONSTRUIRE L'AVENIR

Les autorisations d'urbanisme courantes
Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, un service
pour « petits et grands »
Environnement : le Conseil municipal des enfants
se mobilise
Mes tissages, la fête par les habitants, pour les
habitants

33 MÉMOIRE

Rue du Général Rampont, une artère triomphale
Julie Gsell la bienfaitrice

36 CARNET

Les grands anniversaires
Brèves

39 LIBRE EXPRESSION

41 AGENDA

Ville de Bischwiller - Service Communication

1-9 place de la Mairie - BP 10035 - 67241 BISCHWILLER CEDEX
Tél. 03 88 53 99 56 - communication@bischwiller.com - www.bischwiller.com
Directeur de publication : Jean-Lucien Netzer / Directeur de la rédaction :
Yves Kahhali / Rédactrice en chef : Aude Bourlett / Maquette : Service commu-
nication / Conception graphique : Stéphanie Fuhrer, Caroline Hoffmann / Avec la
participation de M^{me} Spicher, MM. Klein, Portal, Roehry-Lieb / Crédits photos :
© Ville de Bischwiller, © Fotoia, sauf mentions / Impression : Ott imprimeurs, papier
certifié FSC / Tirage 6000 ex. - Dépôt légal : avril 2018 - ISSN 0767 - 855X



Édito

Cette huitième édition d'*en'Ve* est largement consacrée **à toutes celles et ceux qui œuvrent et s'engagent au quotidien pour la sécurité et la paix dans notre ville**. Un sommaire prémonitoire lorsque nous l'avons conçu avec les membres du comité de rédaction, car aujourd'hui nous sommes tous affectés au plus profond de notre âme par l'horreur de l'attentat terroriste de Trèbes.

Le radicalisme, qui en aucun cas ne peut être associé à une foi ou une religion, a aveuglément arraché la vie à quatre de nos concitoyens. Il a meurtri dans leur chair et leur esprit ces femmes et ces hommes qui se trouvaient sur les lieux de l'attentat. Parmi eux figurait le **lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, que le courage, l'abnégation et le sens du devoir ont appelé à donner sa vie pour sauver des innocents**.

Dédions ce numéro de notre magazine municipal à tous ceux engagés dans la gendarmerie, la police municipale, les pompiers - en particulier les jeunes cadets - et l'armée qui se dévouent sur notre territoire pour que règne la paix, pour que nous puissions vivre en sécurité et qui assurent notre protection et nous portent secours. Pour les rencontrer régulièrement lors de leurs interventions, je sais que pour eux Arnaud Beltrame est un exemple et qu'ils partagent les valeurs de cet homme d'exception.

Tous, nous leur devons et leur adressons notre reconnaissance et notre estime. Il appartient à chacun de contribuer à la construction d'un monde de paix, d'unité et de respect. Chacune de nos rencontres dans la cité doit s'inscrire dans cette volonté de contribuer à vivre ensemble dans l'unité.

Unis dans ce dessein, en faisant de la fraternité la pierre angulaire de notre vie commune dans la cité, en ouvrant notre esprit à nos prochains, nous contribuons à vivre ensemble dans l'harmonie.

Ensemble construisons
un monde meilleur.

Jean-Lucien Netzer,
Maire de Bischwiller

ANIMATION

Il était une fois... la Fête des Fifres



© Jessica Mischler



RENDEZ-VOUS 2018

Venez fêter, danser et virevolter au son des tambours et des flûtes à la **Fête des Fifres 2018** :

vendredi 10
samedi 11
dimanche 12

AOÛT

Place de la Mairie et alentours

>> entrée gratuite



© Jessica Mischler

L'histoire de la Fête des Fifres traverse plus de trois siècles... Elle remonte au temps où Bischwiller possédait un château, en contre-bas de la butte du temple protestant, entouré de magnifiques jardins avec des labyrinthes et des volutes de massifs verdoyants, alternant fontaines, bassins, statues et étang.

FÉERIE DES EAUX

L'édition 2018 de la Fête des Fifres aura lieu les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 août prochains à travers la ville. Fortes de leurs références et de leur expérience, la société Aquatique Show International et la compagnie Remue-ménage proposent pour cette édition un grand spectacle aquatique où se mêlent fantaisie, jeux d'eau, jets, projections vidéo et laser sur écrans d'eau, bouquet pyrotechnique, cortège lumineux et numéros de cirque, comme Versailles pouvait en offrir dans ses jardins en 1686, l'année même de la construction du Trianon.

UN SOUFFLE DE LIBERTÉ

La dernière édition de la traditionnelle Fête des Fifres, ou *Pfiffersdaa* en alsacien, a été célébrée en 2016, avec une attention toute particulière à l'intelligence et à la tolérance incarnées par le mathématicien et astronome Galilée.

Ce souffle de liberté s'installe en notre cité puisque pour cette nouvelle édition est mise en valeur la personnalité de Christian II, comte palatin de Birkenfeld-Bischwiller, héritier d'une longue lignée de souverains engagés dans le développement de Bischwiller.

TERRE D'ACCUEIL

Christian II naît au château Tiefenthal de Bischwiller en 1637 et y réside avec son épouse Catherine-Agathe de Ribeaupierre et leurs trois enfants. *Bischweyler*, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, compte alors plus de 1 200 habitants. La ville regroupe des populations de diverses origines : Christian II a souhaité faire de son duché une terre d'accueil pour de nombreux



© Aquatique Show International

ressortissants. Ils y apportent savoir-faire textile et richesse économique nouvelle qui seront à l'origine du développement sans précédent de la ville au XIX^e siècle.

ENTENTE HEUREUSE

A la mode et à la langue germaniques se mêlent des influences françaises – l'Alsace est rattachée officiellement à la France en 1648. Le goût versaillais est « tendance », comme partout d'ailleurs en Europe. Les communautés vivent en bonne entente malgré des confessions différentes. Mais sans doute la musique aide-t-elle à maintenir cette bienveillance lors de l'événement majeur de la cité chaque année au mois d'août : la Fête des Fifres.

DE RIBEAUVILLÉ À BISCHWILLER

En 1686, Christian II, en sa qualité d'héritier du dernier comte de Ribeaupierre, fait déplacer le lieu de l'assemblée annuelle de la confrérie

des fifres et de tous les musiciens et artistes de rue, qui était jusqu'alors et depuis le Moyen Âge célébrée à Ribeaupillé (*ndrl : la fête a toujours lieu chaque année à Ribeaupillé*). Il invite ainsi tous ses sujets – et plus encore puisqu'une grande foire se tient pendant trois jours à Bischwiller – à célébrer la musique joyeusement. La Fête des Fifres regroupe alors des joueurs de violons, tambours, trompettes, luths, cymbales, mais aussi des jongleurs et des saltimbanques. Plus tard, Christian III élargira le cercle des musiciens ; les organistes, clavecinistes, harpistes et professeurs de musique entreront dans la fête ! ■

Sources :

C. Gunther, *Bischwiller au fil de l'histoire : une étude historique, un guide pour le Musée de la Laub*, Bischwiller : AAML, 1987.

Brochures de la Fête des Fifres des éditions de 1983 à 2010, et bilans 2014 et 2016, archives de service, Service culture, Ville de Bischwiller.

1^{ÈRE} ÉDITION

FESTIVAL DE LA RANDONNÉE À BISCHWILLER

L'association Club Vosgien de Haguenau-Lembach, en partenariat étroit avec la Ville, organise le dimanche 10 juin 2018 de 9h à 16h, le 1^{er} « Festival de la randonnée », sous le chapiteau couvert de la place de la Liberté.

Pour cette première édition, le Club Vosgien vous invite à parcourir à pied les environs de Bischwiller. De magnifiques paysages et chemins par lesquels on retrouve une nature bien entretenue et préservée seront à découvrir.

Pendant toute la durée du festival, de nombreuses surprises et animations gratuites vous attendent. Une ambiance musicale vous est proposée, avec apéritif concert à partir de 11h, buvette, petits plats et grillades à partir de 12h.

Cette manifestation proposera, au départ de la place de la Liberté :

- ⇒ un circuit pédestre guidé de 6 km sur le sentier des Poètes, départ 9h
- ⇒ un circuit pédestre de 10 km avec départs libres à partir de 9h, sur un des parcours nouvellement créés
- ⇒ une séance d'initiation à la marche nordique
- ⇒ une visite guidée de la ville de Bischwiller. ■

RENDEZ-VOUS

**Dimanche 10 juin 2018
Place de la Liberté**



ÉLECTION DE MISTER ET MISS TEXT'STYLE 2018

Rendez-vous samedi 26 mai à partir de 19h sous le chapiteau place de la Liberté.

Organisée par l'Association Cycliste Bischwiller et Environs, en partenariat avec la Ville, cette soirée dansante sera animée par l'orchestre « Ritchie ». Elle sera ponctuée de trois défilés qui auront lieu à 20h, 21h et 22h.

Petite restauration sur place : tartes flambées de la Société Avicole de Bischwiller, galettes de pommes de terre du « S'Grumbereck » et desserts fournis par des boulangers de Bischwiller.

Entrée 5 € - gratuite pour les moins de 15 ans.

Inscription des candidat(e)s par mail à : veronique.passion@hotmail.fr jusqu'au 7 mai 2018.

KIWA'VOICE

Vous aimez chanter et souhaitez faire découvrir votre voix au plus grand nombre ? Alors inscrivez-vous vite au concours de chant organisé par le Kiwanis Club de Bischwiller et vous deviendrez peut-être la première Kiwa'Voice.

Réservez dès maintenant votre **soirée du 9 juin 2018** pour assister ou participer au grand concours de chant Kiwa'Voice qui se déroulera à la MAC Robert Lieb de Bischwiller à partir de 20h.

Ce concours de chant est ouvert à tous, à partir de 10 ans. Le droit d'inscription est fixé à 10 €.

Tous les bénéfices seront reversés à Handi'Chiens pour permettre à Zoé, une petite fille autiste, d'obtenir un chien d'éveil spécialement éduqué pour l'accompagner dans tous les moments de sa vie. ■



INFO & INSCRIPTION

avant le 28 avril 2018
<http://kiwavoice.fr>

REMISE DU LABEL « VILLE ACTIVE & SPORTIVE »

Notre ville est lauréate du label Ville Active & Sportive pour l'édition 2018-2019. Le label est décerné par le Conseil National des Villes Actives & Sportives, représenté par le Ministère des Sports, l'UNION sport & cycle et l'ANDES.

En effet, lors de la cérémonie le jeudi 1^{er} février 2018, à l'Hôtel de Ville de Toulouse, en présence de Madame la Ministre des Sports, Laura Flessel, la Ville de Bischwiller s'est vue attribuer le niveau 2 du label « Ville Active & Sportive » 2018-2019. Ce niveau de label est valable 2 ans.

Notre ville a été distinguée pour sa politique volontariste promouvant l'activité physique et sportive à destination du plus grand nombre. La pratique du sport santé, l'utilisation des infrastructures sportives et l'implication de la Ville dans les manifestations sportives ont été des facteurs importants pour ce résultat. ■



Remise du label par M^{me} la Ministre Laura Flessel à M. Jean-Pierre Datin, adjoint au Maire chargé du sport et de la vie associative de la Ville de Bischwiller.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION GÈRE LES JARDINS FAMILIAUX

Le 1^{er} janvier 2018, une nouvelle association a rejoint le tissu associatif bischwillerois : il s'agit de l'Association des Jardins Familiaux présidée par Gilbert Roehry-Lieb. Bienvenue aux nouveaux membres !

Depuis 2010, suite à la dissolution de l'ancienne Association des Jardins Ouvriers, la Ville de Bischwiller a assuré la gestion des jardins familiaux situés rue de Marienthal, au lieu-dit Loehl (derrière la gare) et rue de la Garance / rue du Luhberg. Pour répondre au mieux aux attentes des jardiniers, une convention a été signée entre la Ville et la nouvelle association.

L'Association des Jardins Familiaux a pour objectifs :

- d'assurer l'administration et la gestion des jardins familiaux
- d'établir une mixité sociale sur les différents sites avec pour idéal une occupation de chaque jardin au début du printemps, période propice à la plantation

- d'animer la vie bischwilleroise en participant à des manifestations telles que la Fête des Plantes ou en partageant des moments conviviaux

Vous souhaitez louer un jardin ?

Une demande est à adresser par courrier auprès de l'association. En l'absence de disponibilité d'un jardin, l'attribution se fait par le biais d'une liste d'attente tenue par l'association. ■

INFORMATION

Association des Jardins Familiaux
5 rue des Casernes
67240 BISCHWILLER
Tél. 07 84 95 76 59
jardins.bischwiller@gmail.com



MISSION CENTENAIRE

De 14 à 18 : des tranchées aux avenues

Pour célébrer le centenaire de la fin de la Grande Guerre, la Ville de Bischwiller vous invite à découvrir une exposition bilingue français-allemand autour du sujet à la Maison des Arts 19 rue des Charons pendant trois mois, du 28 septembre au 31 décembre 2018.

Une exposition. « De 14 à 18 : des tranchées aux avenues » proposera un parcours autour du contexte de l'époque, des libérateurs (et notamment le Général Rampont dont la famille a fait don officiellement de ses archives à la Ville en 2014), de la vie dans la cité avec le départ des hommes pour le front, le travail des femmes et la question des poilus blessés, voire des gueules cassées.

Bischwiller accueille en effet un lazaret à l'époque et marque, depuis 1870 et jusqu'à aujourd'hui, sa spécificité comme ville tournée vers la médecine.

Des animations seront proposées : un concert autour des chansonniers de 14-18, des conférences, notamment autour de la littérature jeunesse pendant la guerre 14-18, un spectacle d'après Alfred Döblin. L'exposition « De 14 à 18 : des tranchées aux avenues » bénéficie du label Mission Centenaire 14-18 et du soutien du Souvenir Français.

Gardien de notre mémoire.

Le Souvenir Français remonte à l'Annexion de l'Alsace et de la Lorraine. C'est en 1887 qu'il voit officiellement le jour, créé par Xavier Niessen, professeur alsacien, obligé d'émigrer en « France de l'intérieur ». Gardien de notre mémoire, le Souvenir Français est l'une des plus anciennes associations privées françaises.



Distincte des associations d'anciens combattants, elle est ouverte aux personnes de tous âges et de toutes nationalités. A ce titre, elle observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

Contact : le Souvenir Français Comité de Bischwiller, tél. 06 89 29 41 63, maurice.bartholome@wanadoo.fr ■

Seniors, soyez vigilants



Attention aux arnaques dans la boîte aux lettres.

Triez, puis jetez les prospectus des démarcheurs professionnels, ainsi que les messages qui annoncent que vous avez gagné des millions d'euros, un voyage, un ordinateur. N'y répondez pas. C'est une fausse bonne nouvelle.

Attention aux arnaques au téléphone.

Ne rappelez jamais un numéro que vous ne connaissez pas. Raccrochez si vous ne connaissez pas la personne qui est au bout du fil et qui, souvent, vous dit que vous allez être enregistré.

Attention aux passages à domicile.

À Bischwiller passent régulière-

ment des démarcheurs qui sonnent à la porte. Selon le témoignage recueilli auprès des seniors, ils proposent :

- la visite des combles et du toit, un diagnostic de la charpente déclaré « obligatoire »
- la peinture des volets, de la clôture...
- l'achat de bijoux cassés en or et en argent, dents en or, montres, pièces de monnaie françaises avant l'euro

Ne leur ouvrez jamais la porte.

Seniors isolés ou non, n'hésitez pas à demander conseil. ■

CONTACTS

Police municipale : 03 88 53 99 60

Gendarmerie : 03 88 63 21 52

SÉCURITÉ DE PROXIMITÉ

Coopération efficace entre la police municipale et la gendarmerie nationale

Depuis plusieurs années, la police municipale de Bischwiller et la gendarmerie nationale mènent un travail d'étroite collaboration, afin d'apporter une réponse efficace à la sécurité de proximité dans notre ville. Une journée de rencontre a marqué cette coopération.

Afin de présenter un bilan des actions passées et de valoriser le travail quotidien mené par les forces de l'ordre, Jean-Lucien Netzer, Maire de la Ville, a convié à une journée d'échanges le 30 janvier dernier à la mairie, l'ensemble des forces de l'ordre, en présence de M^{me} Ambroise, Sous-préfète de Haguenau-Wissembourg, le Chef d'escadron Brach, commandant la Compagnie, le Capitaine Beaucourt, commandant la Brigade de Bischwiller et le Chef de la Police municipale, M. Rodrigue Sophie.

DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

A cette occasion, les différents intervenants ont évoqué les clés d'une telle collaboration et les pratiques menées au quotidien. La complémentarité des actions va permettre dans les prochains mois d'accentuer le travail commun, notamment autour de la prévention, de la délinquance et des contrôles de sécurité routière. ■

UNE CONVENTION DE COORDINATION

Le travail mené en commun entre la police municipale et la gendarmerie s'effectue à travers une convention de coordination signée en 2015, entre la Ville de Bischwiller et les forces de sécurité de l'État. Elle sera renouvelée dès cet automne.



Journée de rencontre entre les forces de l'ordre, M^{me} la Sous-préfète de Haguenau-Wissembourg et M. le Maire de la Ville.

2017 2018



35 SPECTACLES
80 SEANCES CINEMA
16 000 SPECTATEURS



LA MAC - RELAIS CULTUREL DE BISCHWILLER
MAC-BISCHWILLER.FR / 03 88 53 75 00 /  

Succès en salle de cinéma !

La MAC - Relais culturel de Bischwiller propose de septembre à juin une programmation de séances de cinéma les mardis et mercredis soirs au Centre Culturel Claude Vigée (CCCV). Retour sur un succès.

Confortablement assis dans la salle de cinéma/spectacle du CCCV, dans son fauteuil rouge au milieu d'un public venu nombreux, le cinéphile averti est prêt à profiter de la projection de son film préféré. Il ne se doute pas qu'un long travail préalable a permis à cette séance de voir le jour.

DE LA PROGRAMMATION À LA PROJECTION

Toujours au courant des dernières sorties, l'équipe de la MAC s'affaire à repérer les films qui seront projetés dans les deux prochains mois. La mécanique est rodée : les films Art & Essai du mardi soir sont sélectionnés en accord avec le réseau Alsace Cinémas. Les films du mercredi (jeunesse, d'auteur et grand public) sont choisis directement par le directeur de la MAC.

Il faut à présent contacter les distributeurs des films pour valider la programmation, « ingester » le film dans la mémoire du projecteur de cinéma une fois ce précieux sésame réceptionné, attendre la clé numérique qui autorisera la lecture du film au jour et à l'heure prévus...

Reste à mettre en place la communication et, enfin, attendre avec impatience l'arrivée des premiers spectateurs !

UN PUBLIC FIDÈLE

Avec environ 80 films programmés par saison pour plus de 3 600 spectateurs, l'activité cinéma de la MAC se renforce d'année en année. Pour satisfaire ce public de plus en plus nombreux, une carte d'abonnement a été mise en place depuis septembre et des séances de

ciné-opéra ou encore de ciné-concert viennent compléter l'offre proposée. En parallèle, la MAC s'inscrit dans un dispositif d'éducation à l'image en direction des publics scolaires. Pour chaque niveau (élémentaire - collège - lycée), trois séances sont programmées par saison pour amener ces jeunes spectateurs à découvrir des films qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de voir ailleurs...

Une belle manière de les ouvrir à la diversité du cinéma et de former de nouveaux spectateurs. La boucle est bouclée !

INFOS

Abonnement 5 séances : 25 €

Programmation :
www.mac-bischwiller.fr



214 fauteuils garnissent la salle de cinéma, également dotée d'un équipement numérique en 3D depuis 2014.

FORMATION CITOYENNE

Devenir cadet de la sécurité civile à Bischwiller



*Les cadets en tenue réglementaire pour la manipulation des extincteurs à eau et au CO₂ dans la cour de l'établissement A. Maurois de la ville.
© SDIS 67*

Savoir réagir face aux différents risques naturels, humains et technologiques, connaître les moyens de secours pour éteindre un feu ou encore devenir des citoyens acteurs de la sécurité, telles sont les missions des cadets de la sécurité civile de la cité scolaire André Maurois. Une première dans le département qui pourrait s'étendre à d'autres établissements.

Créé en 2015, à l'initiative du ministre de l'Intérieur, le dispositif prévu pour au moins une classe par département, a pour objectif de sensibiliser les élèves aux risques de sécurité civile pour qu'ils adoptent les bons comportements face à ces risques.

Depuis le mois d'octobre, le groupe composé de 12 élèves de troisième et de 2 élèves de seconde (8 filles et 6 garçons), suit cette option facultative un mercredi après-midi sur deux. Le programme de 45 heures au total est encadré par le commandant Jérôme Boulanger, chef du service développement du volontariat et de la culture de sécurité civile au SDIS 67.

ÉCHANGES ET MISE EN PRATIQUE AU PROGRAMME

La formation se déroule en trois temps.

Le 1^{er} trimestre a été consacré à la sensibilisation aux différents types de risques : naturels (inondations, séismes, industriels), humains (attentats) et technologiques (transport de matières dangereuses).

Le second est dédié à la pratique : connaître les moyens de secours existant dans l'établissement, savoir comment les utiliser puis s'entraîner en conditions réelles.

Le 3^e trimestre leur donnera l'opportunité de rencontrer des acteurs du secours : pompiers, démineurs, Samu, police, gendarmerie...

DES SUJETS D'ACTUALITÉ

Les sujets d'actualité tels que les risques de la radicalisation et d'attentat sont également abordés en collaboration avec la cellule prévention violence de l'Éducation Nationale. « *Le but n'est pas d'en faire tous des pompiers, mais qu'ils soient des citoyens acteurs de la sécurité civile. Qu'ils acquièrent une culture du risque, adoptent la bonne conduite en cas de problème et soient capables, lors d'une évacuation ou d'un confinement au sein de leur établissement, de prêter main-forte au personnel et d'accueillir les secours* » rappelle le commandant Jérôme Boulanger.

UN RÔLE DE SENTINELLE PRIS AU SÉRIEUX

L'envie d'essayer, de découvrir les métiers de la sécurité et de sauver des vies sont les principales motivations citées par les élèves. Cette option n'est pas validée par un examen, chaque élève recevra un diplôme à la fin de l'année pour son engagement.

L'année prochaine, si l'option est reconduite à Bischwiller, voire dans d'autres établissements du département, les cadets se verront également remettre un carnet de compétences qu'ils pourront présenter plus tard à leur employeur. L'option pourrait même être valorisée à l'oral du brevet. ■

POURQUOI LA CITÉ SCOLAIRE ANDRÉ MAUROIS ?

Elle a été choisie pour plusieurs raisons :

- La volonté du proviseur, M. Philippe Bouchet, de favoriser les initiatives qui développent l'engagement et la citoyenneté chez les jeunes.
- La mixité scolaire lycée/collège qui permet de faire travailler ensemble des élèves de différents niveaux de scolarité. C'est une situation unique dans le Bas-Rhin et rare dans le Grand Est.
- L'établissement est classé en réseau d'éducation prioritaire.
- Le secteur est intéressant en terme de bassin de risques : présence de plusieurs sites industriels dont certains classés SEVESO seuil haut, importance du réseau routier, proximité du Rhin, inondations régulières liées aux épisodes orageux saisonniers le long de la bande rhénane, etc.
- La présence d'acteurs du secours à Bischwiller et aux environs : sapeurs-pompiers, gendarmerie, police municipale et croix-rouge à Bischwiller, SMUR à Haguenau.



FESTIVAL de la RANDO

Avec le club vosgien et la ville de Bischwiller

10 Juin 2018
Une première à BISCHWILLER



Activités proposées:

- circuit pédestre guidé de 6 km sur le sentier des Poètes
- circuit pédestre de 10 km balisé avec départs libres
- une séance d'initiation à la marche nordique
- une visite de la ville de Bischwiller avec guidage
- Animations sous chapiteau
- Restauration sur place




Bouger
Bischwiller

Vita'Cité
La journée des associations

SAMEDI 8 SEPTEMBRE
DE 10H À 18H
Entrée libre



TROUVEZ vos loisirs!

Participez aux courses de la trame verte!

ESPACE PAUL KAUSS
rue du Stade
À BISCHWILLER



Contact : Service des sports, loisirs et vie associative
Tél. 03 88 53 99 30

www.bischwiller.com
Credit photo : Fotolia - Réalisation 2018 : service communication Ville de Bischwiller

Bischwiller
Oberhoffen-sur-Moder

Transport à la demande



2€
Un aller simple à Bischwiller ou Oberhoffen

Réservation : Centre Communal d'Action Sociale
au 03 88 53 71 56



SALON DE L'AGRICULTURE

Cat-Java, championne à poil !

Dimanche 25 février 2018, Java, belle vache montbéliarde a été sacrée meilleure mamelle jeune et championne jeune du Concours général agricole au Salon de l'Agriculture à Paris.

Élevée sur les terres bischwilleroises par la ferme du Sonnenhof, sous le regard bienveillant de Jean-Marie Schoenel, chef d'exploitation, et de tous ceux qui s'occupent des vaches à la Fondation, Java a su montrer tous ses atouts devant les quarante vaches concurrentes de race montbéliarde.

Le même jour, sa mère, Haïda a terminé deuxième de sa section en 4^{ème} lactation. C'est une habituée des podiums, car elle a déjà remporté le prix de championne jeune sur ce même ring en 2015 et 2016.

A cette occasion, deux résidents de la Fondation protestante Sonnenhof ont passé le week-end au Salon de l'agriculture. Un séjour pas comme les autres, rendu possible grâce au concours des moniteurs.

La ferme emploie des personnes en situation de handicap afin d'aider à leur insertion sociale. Avec le lait des vaches présentes dans l'établissement, elle alimente une coopérative locale et un distributeur 24h sur 24.

CONTACT

Fondation Protestante Sonnenhof

22 rue d'Oberhoffen
67240 Bischwiller
Tél. 03 88 80 23 00



La vache Cat-Java, accompagnée du chef d'exploitation Jean-Marie Schoenel, Véronique Littner et leurs enfants, le moniteur Jean-Michel Leiningier et les deux résidents, Emmanuel Lambert et Alexandre Hermann. © Yannick Littner.

ÉCONOMIE

Les nouveaux commerces et entreprises

GARAGE ET AUTOMOBILE

● AUTO'W

Walid GHOUZALI - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - 5 rue de l'Industrie

● EL HAJI Nourdine

Nourdine EL HAJI - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers - 50 rue du Général Rampont

AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX

● KFF WELDING

Maxime KEIFF - Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie - 7a rue de la Garance

● KARAKOC MEHMET

Mehmet KARAKOC - Travaux de plâtrerie - 54 rue du Général Rampont

● NORD EST BATIMENT

Fatih YUCE - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment - 7 rue du Général Leclerc

● GM CONSTRUCTION

Michel GROSSHOLTZ - Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment - 15 rue des Vignes

DIVERS

● BLANCHISSERIE ÉPHÉMÈRE

Lycée des Métiers Goulden - Blanchisserie - 10 rue Raymond Poincaré (uniquement en mai)

● SOCIÉTÉ ARDALU

Pierre LENNE - Récupération de déchets triés - 7 rue de l'Industrie

● MRT REPAIR

Murat KIRSEHIRLI - Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques - 6 rue des Fileurs

● METO

Metin CUCI - Réparation de produits électroniques grand public - 14 rue du Carmel

MÉDICAL

● SEYLLER ANNE ADRIENNE MICHELE

Anne SEYLLER - Kinésithérapeute - 10 rue du Général Rampont

● ERDINGER CÉLINE

Céline ERDINGER - Ostéopathe D.O. - 2 rue de Gries. Cabinet accessible aux personnes à mobilité réduite.

GOULDEN SHOP : LA QUALITÉ ET LE SERVICE AU TOP !

Seconde édition de la grande opération de nettoyage de couettes et coussins au mois de mai.



La blanchisserie éphémère en mai 2017.

En partenariat avec la Ville, le lycée des métiers Charles Goulden à Bischwiller ouvrira pour la seconde fois les portes de sa blanchisserie :

**en mai, tous les mardis et mercredis matin de 8h30 à 12h
10 rue Raymond Poincaré
(anciennement Chaussures Georges)**

Les Bischwillerois se sont habitués à franchir les portes du commerce éphémère du lycée des métiers Goulden, le Goulden Shop. En mai 2017, ils ont pu y déposer des couettes et des oreillers. En décembre dernier, ils y ont acheté des produits bio et issus du commerce équitable avec la parti-

cipation de l'association Colecosol. Après ces deux succès, les élèves de la filière « Métiers de la Blanchisserie Industrielle » se préparent à vous accueillir dans leur magasin éphémère au mois de mai, avec un seul objectif : faire aussi bien sinon mieux qu'en 2017 !

Vous pourrez y déposer vos couettes (5€ pour les synthétiques, 8€ pour celles en plume) et coussins (1€/pièce) pour les récupérer la semaine suivante.

Préparez vos couettes et vos oreillers... avec le Goulden Shop, le service et la qualité seront au top !

COMMERCES

Deux commerces récompensés aux Trophées Qualité Accueil 2018

La boulangerie-pâtisserie Karcher & Co et le Cabinet Christian Stauth Allianz, implantés à Bischwiller ont été récompensés cette année par le « Trophée Qualité Accueil ». Bravo à eux !

Pour la 9^{ème} année consécutive, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin a remis les « Trophées Qualité Accueil » aux commerçants engagés dans une démarche d'amélioration de l'accueil.

L'obtention du label « Trophée Qualité Accueil » nécessite une **évaluation sur 53 critères objectifs**. Ce sont des clients mystère, mandatés par un cabinet indépendant, qui mesurent **l'attractivité du point de vente et la qualité de l'accueil**.

Que vous soyez commerçants, artisans-commerçants, prestataires de services disposant d'un lieu d'accueil permanent de la clientèle ou structures indépendantes de petite ou moyenne surface, le Trophée Qualité Accueil est une bonne occasion de vérifier si vous êtes en phase

avec les attentes de vos clients. Vous pourrez également obtenir des pistes de réflexion pour augmenter votre chiffre d'affaires.

INFORMATION

ACAB - Catherine DESCHAMPS
Tél. 06 63 01 46 17 ou sur
www.alsace-eurometropole.cci.fr
rubrique Actualités - Trophées
Qualité Accueil 2019.



L'équipe de la boulangerie Karcher & Co vous accueille du lundi au vendredi de 4h à 19h et le samedi de 4h à 18h.



L'équipe du Cabinet Christian Stauth Allianz vous accueille le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

PRESTATIONS

Les services proposés aux jeunes

POUR SE CULTIVER ET BOUGER

La Médiathèque accompagne les jeunes dans la découverte du plaisir de la lecture et propose des animations autour du livre toute l'année.

La médiation culturelle mise en place par le service culture à travers notamment le support intitulé « Carnet du jeune spectateur » permet aux jeunes de découvrir les musées de la ville ainsi que le spectacle vivant avec la MAC Robert Lieb. Le service des sports assure également des activités sportives dans les écoles de la ville et des animations pendant les vacances scolaires telles que T'cap, Pass'sport...



POUR DEVENIR CITOYEN

Le Conseil Municipal des Enfants est un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants sur la vie de la commune. Il permet d'apprendre la citoyenneté et de connaître les règles de la démocratie.

Le service population assure également le recensement « citoyen » obligatoire des jeunes dès l'âge de 16 ans. Puis, à l'âge de 18 ans, pour leur permettre de voter, les jeunes sont inscrits d'office sur les listes électorales de la ville de Bischwiller.

POUR ÉVITER LES DÉRIVES

La police municipale assure une prévention de la délinquance et l'accompagnement des jeunes.

Grâce aux actions de prévention qu'elle mène et du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, les jeunes en difficultés ou en décrochage scolaire (absentéisme scolaire, problèmes familiaux, violence, consommation de stupéfiants ou de suspicion de radicalisation) peuvent être aidés.

POUR ÊTRE SOLIDAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) soutient à travers l'aide sociale locale les enfants (maternelle et collège) qui participent aux classes transplantées et aux colonies de vacances (sous conditions).

Enfin, de nombreuses actions du contrat de ville sont menées par le CASF dans les quartiers prioritaires : animations autour de la science, du sport d'équipe,...



Se sentir bien dans notre ville, quel que soit notre âge, tel est l'objectif de la municipalité de Bischwiller épaulée par les partenaires.

Votre magazine en'Vie liste dans ce numéro les nombreux services proposés aux jeunes Bischwillerois tout au long de l'année.



POUR LA RÉUSSITE ET L'EMPLOI

L'obtention du permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'accès à l'emploi ou la formation. C'est pourquoi la Ville de Bischwiller a mis en place une bourse au permis et apporte un soutien financier aux candidats, sous conditions.

La Maison de services au public regroupe plusieurs services complémentaires dans le champ de l'action sociale, de l'insertion professionnelle et de l'emploi. Elle a pour vocation de faciliter les démarches administratives des jeunes de Bischwiller.

Le Programme de Réussite Éducative permet d'accompagner individuellement enfants et adolescents qui rencontrent des difficultés (sociales, culturelles, familiales, éducatives, scolaires...). Il a pour objectif d'offrir à chaque enfant toutes ses chances de réussite et d'épanouissement grâce à un projet individuel et personnalisé.

INFOS PRATIQUES

- **Bourse au permis**

Mairie de Bischwiller : 1-9 place de la Mairie
03 88 53 71 72

- **Conseil Municipal des Enfants**

Mairie de Bischwiller : 1-9 place de la Mairie
03 88 53 99 53

- **CCAS**

1 rue du Château - 03 88 53 99 27

- **Contrat de Ville - PRE**

1 rue du Château - 03 88 53 99 57

- **Maison de services au public**

48 rue Georges Clemenceau - 03 88 53 73 73

- **Médiathèque**

Centre Culturel Claude Vigée : 31 rue de Vire
03 88 63 24 49

- **Police Municipale**

Mairie de Bischwiller : 1-9 place de la Mairie
03 88 53 99 60

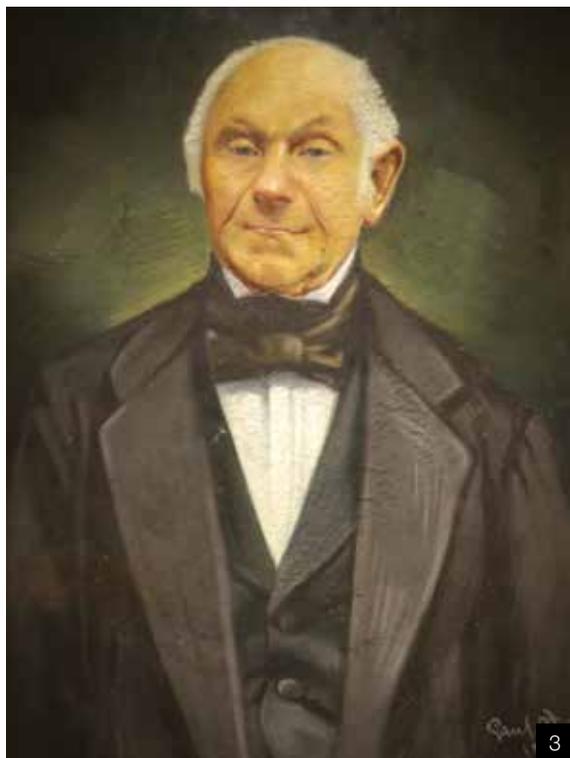
Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la ville : www.bischwiller.com



1



2



3



4

1. Le 2 décembre 2017, une **convention de partenariat** a été signée par le maire de Bischwiller Jean-Lucien Netzer et le lieutenant-colonel Lambert du 28^e Groupe géographique basé au Camp d'Oberhoffen.

2. Les services techniques de la Ville étaient à pied d'œuvre suite au **passage de la tempête Eleanor** le 3 janvier dernier.

3. **Réouverture annuelle des musées** depuis le 3 mars. Parcours permanent autour du portrait et présentation d'une malette pédagogique autour du textile créée par Myriam Colin.

4. La Ville poursuit son programme Nature. **3 hôtels à insectes** ont été entièrement conçus par les services techniques de la Ville avec la participation du Conseil municipal des enfants.

5. Le **Conseil municipal des enfants** a partagé un moment convivial avec les résidents de la maison de retraite Julie Gsell à l'occasion des fêtes de fin d'année.

6. Le public a pu admirer le travail d'un **sculpteur sur glace** lors des animations organisées par l'OSCL et la Ville les deux week-ends précédant Noël.

7. **Les espaces publics embellis** par l'équipe fleurissement pour fêter l'arrivée du printemps.



Associations, étudiants, élus, particuliers et anonymes ont fait l'actualité des derniers mois dans notre ville. Clin d'œil à quelques-uns d'entre eux...



RYTHME SCOLAIRE

Vers un retour à la semaine de quatre jours



Comme le maire s'y était engagé dès l'été 2017, au moment de la publication du décret « Blanquer » le 28 juin 2017, la Ville a mené une large concertation sur la question des rythmes scolaires depuis la rentrée 2017.

UNE LARGE CONCERTATION

Si le décret ne remet pas en cause le cadre de la réforme de 2013, il offre une nouvelle possibilité de déroger à ses principes, en permettant de revenir à la semaine de 4 jours. Pour pouvoir déroger aux principes établis, une demande conjointe du maire et d'un ou plusieurs conseils d'école doit être adressée au Directeur des Services Académiques de l'Éducation Nationale qui statuera en dernier ressort.

Rappel du cadre posé par la réforme de 2013 :

- 24h d'enseignement hebdomadaire
- Des semaines scolaires de 9 demi-journées minimum incluant le mercredi matin
- Des journées de 5h30 maximum
- Des demi-journées de 3h30 maximum
- Une pause méridienne ne pouvant être inférieure à 1h30

Rappel des organisations possibles par dérogation à ce cadre :

- Des semaines de 4,5 jours incluant le samedi matin à la place du mercredi (Réforme « Peillon »)
- Des semaines de 4,5 jours avec libération d'une après-midi (décret « Hamon »)
- Des semaines de 4 jours (décret « Blanquer »)



Visite de l'école Erlenberg par M. le Maire et ses adjoints lors de la tournée de rentrée, effectuée chaque année.

ANNÉE 2013

La Ville de Bischwiller avait décidé de mettre en place la réforme dès la rentrée 2013, alors que la plupart des communes avait fait le choix d'attendre 2014. La mise en place de la réforme s'est accompagnée de la mise en place d'activités péri-éducatives gratuites (APE) proposées aux enfants dans les écoles, dans la continuité du temps scolaire, leur permettant de s'ouvrir à la culture, au sport, aux activités manuelles et artistiques.

La mise en place de ces activités s'est inscrite dans un Projet Educatif de Territoire (PEDT) et a été financée par l'Etat, au travers du fonds de soutien aux activités périscolaires à hauteur de 90€ par élève par année scolaire. Pour mettre en place ces activités, la Ville s'est appuyée sur ses ressources internes, notamment les agents de la médiathèque et les éducateurs sportifs, ainsi que sur le tissu associatif local par conventionnement.

ANNÉE 2017

Dès la rentrée 2017, pour mener à bien la concertation très attendue par les parents d'élèves et les enseignants, le maire a mis en place un comité de pilotage composé à la fois d'élus, de représentants de l'administration, de l'éducation nationale et des parents d'élèves. Ce comité a d'abord pris connaissance du bilan très positif pour les enfants des APE, que ce soit dans la découverte d'activités culturelles, de loisir, scientifiques, ou la pratique d'un sport ou encore l'apprentissage d'un instrument de musique avec El Sistema. Ce sont près de 400 enfants de Bischwiller qui en ont profité chaque année. Cependant, le principal reproche fait à cette organisation du temps scolaire, concernait la plus grande fatigue des enfants. ▶



1



2

1. Atelier de contes proposé par la Médiathèque de Bischwiller.

2. Atelier « Toi et Moi » à l'école Foch-Menusiers.

3. Atelier autour de la mosaïque et du patrimoine avec le CHAM.



3

ORGANISATION DE RÉUNIONS PUBLIQUES

Des réunions publiques ont été organisées le 15 novembre 2017 à l'Espace Harmonie et le 1^{er} décembre 2017 au Centre Culturel Claude Vigée. Ouvertes à tous les acteurs (parents d'élèves, enseignants, agents de la Ville, partenaires associatifs...), ces rencontres ont permis à la Ville de présenter le bilan et d'échanger avec les participants sur les enjeux et les conséquences d'un éventuel retour à la semaine de 4 jours.

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES ET DES ACTEURS

Ces rencontres ont été suivies par une enquête à destination des familles et des acteurs, permettant à chacun de donner son avis sur l'organisation actuelle et de faire un choix pour l'avenir.

Cette enquête a remporté un réel succès, puisque ce sont en moyenne 70% des personnes interrogées qui ont répondu aux questionnaires

(620 familles ont répondues sur 839 consultées et 75 acteurs ont répondu sur 129 consultés).

Sur la question de l'organisation du temps scolaire, la réponse à l'enquête est sans appel avec **en moyenne 72% des personnes favorables au retour à la semaine de 4 jours** (72,7% des familles et 56,9% des acteurs).

Courant février, les conseils d'école se sont également prononcés majoritairement pour un retour à la semaine de 4 jours, un seul conseil ayant souhaité maintenir l'organisation actuelle.

C'est un réel exercice de démocratie participative qui a été mené avec le comité de pilotage et tous les acteurs, les réunions publiques, l'enquête auprès de tous les intéressés, la validation du choix majoritaire. Il aurait été difficile de concerter encore davantage.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA RENTRÉE 2018-2019

Aussi, dans l'hypothèse d'une réponse favorable de l'Education nationale à la demande de dérogation qui lui est adressée, les enfants auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis aux horaires suivants à compter de la rentrée 2018 :

- **Écoles maternelles** : de 8h à 11h25 & de 13h20 à 15h55 (accueil des enfants à partir de 7h50 et 13h10)
- **Écoles élémentaires** : de 8h à 11h30 & de 13h30 à 16h (accueil des enfants à partir de 7h50 et 13h20)

LES CONSÉQUENCES DU RETOUR AUX 4 JOURS

La principale conséquence du retour à la semaine de 4 jours sera la fin du financement des activités péri-éducatives par l'Etat et par conséquent la fin des activités proposées gratuitement par la Ville le soir après les cours. ■



PORTRAIT



Claudine, éternelle princesse de la cité des Fifres

Élégante et drôle à la fois, Claudine Lauf a tout pour plaire au roi des Fifres ! C'est d'ailleurs à son bras qu'elle parcourt fièrement depuis 36 ans les rues de la ville, parée de sa plus belle toilette du 17^{ème} siècle, le temps de la Fête des Fifres. Enjouée, son regard plein de malice, Claudine sait charmer le public venu nombreux revivre l'histoire de notre cité le temps d'un week-end. Focus sur un personnage haut en couleurs sans qui la Fête des Fifres ne serait pas... si fifrement joyeuse !

en'Vie : Dame Claudine, quelle est votre histoire ?

Claudine LAUF (C.L.) : Je suis lorraine, née à Metz il y a 83 ans. Attirée déjà très jeune par les arts sous toutes leurs formes, je me passionne pour le dessin et la couture. Gérante d'un magasin de musique en Lorraine, je côtoie les plus grands artistes du moment (Jean Marais, Bernard Blier, Marino Marini, ...). Et puis je rencontre Charles Lauf, mon futur mari. Il fait partie d'une famille de

bâtisseurs bischwillerois installée dans la commune depuis 1676... C'est là que démarre ma romance avec Bischwiller ! Une histoire d'amour sans faille avec cette belle cité, qui dure depuis 39 ans déjà !

en'Vie : Quel lien tissez-vous avec la Fête des Fifres ?

C.L. : A l'époque, la Fête des Fifres avait lieu tous les ans et nous venions chaque année y assister avec mon mari

et mes trois enfants, Philippe, Christian et Caroline. Je suis littéralement tombée sous le charme de cet événement ! Quand nous nous sommes installés définitivement à Bischwiller, j'ai rapidement intégré l'équipe des bénévoles en tant que figurante, le temps du Pfiffersdaa.

J'ai incarné quasi tous les rôles féminins au fil des ans, de la baronne, à la



Claudine Lauf, Bischwilleroise et figurante à la Fête des Fifres depuis 36 ans.

comtesse, en passant par la paysanne. Seul mon rêve de princesse n'a pu s'exaucer car mon mari est décédé quelques semaines avant que je n'enfile le costume, en 1994. Pendant plusieurs années, mon cœur n'était plus à la fête, dans cette ville que j'aime tant.

en'Vie : Que vous apportent ces festivités ?

C.L : Elles m'ont apporté de l'évasion, de nouvelles connaissances, beaucoup de rires et de joies aussi ! J'aime participer à un théâtre en extérieur, partager des émotions avec les gens. Une fois mon costume enfilé, j'oublie le quotidien et je m'amuse à vivre une histoire différente, inventée de toute pièce à chaque fois.

Cette fête m'a offert de rencontrer des gens formidables, comme mon comparse Roger Roth, roi des Fifres et maître de cérémonie lors de l'événement. Nous avons animé avec passion cette manifestation en tant que couple royal. A l'époque, il existait un cortège qui défilait à travers la ville et la foule nous acclamait lors de notre passage !

Quels souvenirs ! Maintenant, je cherche des porteurs ou un carrosse confortable pour circuler... Avis aux intéressés (*rire*) !

en'Vie : Un souvenir mémorable ?

C.L : Sans aucune hésitation, le tricentenaire de la fête où nous participions à une pièce de théâtre bilingue, avec seize tableaux, jouée place de la Mairie. Chaque figurant s'était donné à fond, malgré une météo pluvieuse. Une belle aventure humaine qui m'a énormément marquée !

en'Vie : Si Bischwiller était une musique ?

C.L : Elle pourrait être *Les Saisons* de Haydn, car la ville est à la fois différente et changeante à travers le temps, mais elle garde toute sa beauté. Et les notes de musique nous font vibrer intensément à chaque Fête des Fifres !

en'Vie : Quel regard portez-vous sur votre ville aujourd'hui ?

C.L : Bischwiller est une ville cosmopolite et doit profiter de cet atout. Chacun

doit vivre et se donner comme il est, sans préjuger de l'opinion des autres ! Et puis, notre ville a besoin de partager des événements festifs, des moments conviviaux, simples, qui rassemblent les gens. Se réunir, partager, fêter : continuer à vivre malgré l'actualité du moment, pas toujours porteuse d'un message d'espoir. Parce que la vie est belle ! Même quand elle est moche, elle est belle ! Et les maux passent...

Retrouvez Claudine et toute l'équipe de bénévoles, du roi à la princesse en passant par la courtisane, les vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 août à la Fête des Fifres.

Toutes les informations sur : www.fete-des-fifres.alsace ■



Claudine Lauf et Roger Roth incarnaient le couple royal à la Fête des Fifres 2012.

CLIN D'OEIL

Des graines de champions !

Les associations sportives de Bischwiller leur ont permis d'exprimer leur talent. Ces graines de champions portent les couleurs de notre ville lors de compétitions nationales voire internationales. Bravo à elles !



SARAH LOPEZ

L'équitation et Sarah... c'est une histoire qui a commencé quand elle avait 4 ans. Mais c'est depuis son arrivée à Bischwiller en 2014, qu'elle se conjugue avec le succès !

En effet, au Haras des Bussières, Sarah a pu bénéficier des conseils et de l'encadrement de qualité de Véronique Berna, dans sa spécialité qu'est le dressage. Un beau parcours : 2014 Championne de France en club2, 2015 Vice-Championne de France en club1, 2016 Championne de France en club élite, 2017 Championne de France en As Cadet Amateur2. Une belle consécration qui vient récompenser un travail régulier dans le respect du cheval et qui est porteuse d'espoir pour les échéances à venir.

BILEL BELLAHCENE

Originaire de Strasbourg, Bilel est venu se former au club d'échecs de Bischwiller dès l'âge de 6 ans. Il y a obtenu deux titres de Champions de l'Union Européenne, cinq titres de Champion de France et également le titre de Champion du monde de blitz en 2013.

Il a eu l'honneur d'évoluer avec plusieurs entraîneurs du club, l'un des meilleurs en France, tant pour la formation que pour son équipe adulte. Il a quitté le club à l'âge de 15 ans pour pouvoir continuer sa progression. Il a récemment obtenu le titre de Grand Maître International.



NADIA HEMBOLD

Nadia pratique la course à pied depuis l'âge de 12 ans et est membre du club d'athlétisme de Bischwiller depuis 2013. Elle se spécialise dans la course à pied avec l'entraîneur Jean-Paul Carlen. Dès la fin de la saison hivernale, elle oriente ses entraînements vers la course en montagne qu'elle prépare sur les terrains vallonnés de Bischwiller.

Elle a débuté dans cette discipline il y a environ 2 ans en participant à sa première course en Ardèche, à St-Priest, où elle a terminé à la troisième place. Cela lui a permis d'être sélectionnée en équipe de France. L'année suivante, grâce à son titre de Championne de France de course en montagne, elle a participé à la coupe du monde cadettes (30^{ème}), au championnat d'Europe (17^{ème}) et aux championnats du monde junior (30^{ème}).



TRAVAUX



1



3



4



2

Les travaux dans la ville

1. Travaux d'assainissement rue de Rohrwiler.

2. Entretien et réparation par les services techniques des niches à livres pendant l'hiver. Elles retrouvent en avril leurs places dans les parcs et allées bischwillerois.

3. Travaux d'accessibilité au niveau des trottoirs rue Foch et rue Georges Clemenceau, réalisés en régie municipale.

4. La construction du gymnase scolaire du Groupe Scolaire Foch-Menusiers se poursuit.

TRAVAUX

AUTORISATIONS D'URBANISME COURANTES

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la compatibilité du projet avec les règles d'urbanisme en vigueur sur la commune. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux, il est possible de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux, sur les taxes ou participations d'urbanisme. Selon les travaux que vous envisagez, il existe plusieurs dossiers différents à déposer à votre mairie. En voici les principaux.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Elle est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- construction nouvelle (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m². Pour les travaux d'extension, ce seuil est porté à 40 m² si l'extension est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) et si cette dernière n'a pas pour effet de porter la surface de plancher au-delà de 150m²
- construction d'un muret ou d'une clôture, mise en place d'un portail
- construction d'une piscine (entre 10m² et 100m² de bassin)
- travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction, travaux de ravalement et isolation extérieure, modification d'ouvertures, changement de tuiles, etc.
- changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment
- réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots

Le délai d'instruction est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la déclaration préalable. Ce délai est majoré d'un mois pour les bâtiments situés dans le périmètre de protection d'un monument historique.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Travaux créant une nouvelle construction

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les constructions de moins de 5 m²
- et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable

Travaux sur une construction existante

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Le délai d'instruction est de 2 mois pour les permis de construire pour maison individuelle, à partir de la date du dépôt du permis de construire. Pour les permis de construire des constructions autres que les habitations, le délai d'instruction est de 3 mois.

Ce délai est porté à 4 mois pour les bâtiments situés dans le périmètre de protection d'un monument historique.

Recours obligatoire à un architecte

Le recours à un architecte est obligatoire lorsqu'un permis de construire est déposé par une personne morale.

Le recours à un architecte est obligatoire pour les particuliers qui déclarent vouloir édifier ou modifier des constructions qui portent la surface de plancher à plus de 150 m².

PERMIS DE DÉMOLIR

Le permis de démolir est utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction, d'une clôture. Le délai d'instruction est de 2 mois.

Tous les travaux effectués sans autorisation entraînent pour les utilisateurs du sol, les bénéficiaires des travaux, les architectes, les entrepreneurs ou les autres personnes responsables de l'exécution des travaux des risques de sanctions pénales, civiles, fiscales et administratives. ■

CONTACT UPR

Tél. 03 88 53 99 46

Consulter le Plan Local d'Urbanisme : www.ville-bischwiller.fr/Votre-mairie/Demarches-administratives/Urbanisme.html



JEUNESSE

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s, un service pour « petits et grands »

POUR LES ENFANTS

Les ateliers pédagogiques du RAM sont d'incontournables temps de socialisation, souvent ponctués par des interventions telles que de l'éveil musical, du yoga, de la psychomotricité, de la médiation animale ou des sorties.

POUR LES PROFESSIONNELS ET FUTURS CANDIDATS AU MÉTIER D'AMAT.

La demande en termes de garde d'enfants ne faisant qu'augmenter, les personnes intéressées pour devenir Assistant(e) MATernel(le) sont accompagnées dans leurs réflexions vers ce choix professionnel.

En 2018, l'un des objectifs sera de promouvoir le départ en formation continue des assistant(e)s maternel(le)s. Des besoins ont été recensés et des sessions de formation seront proposées.

POUR LES PARENTS

Le RAM renseigne quant aux différents modes de gardes existants sur le territoire et à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) privé(e).

Il s'inscrit dans un travail en faveur de la parentalité : les ateliers pédagogiques sont ouverts aux familles et des soirées thématiques sont et peuvent être organisées selon les besoins et souhaits recensés. ■

R.A.M. - Fanny GLOECKLER

Annexe du Lion d'Or
rue du Château - bureau n°7
Tél. 03 88 53 99 52
Permanence administrative :
mercredi de 13h30 à 18h.
www.agglo-haguenu.fr



Des sportifs en herbe !

Deux grands rendez-vous sportifs sont proposés aux enfants des écoles élémentaires et maternelles de Bischwiller : le cross du printemps le jeudi 5 avril et les olympiades scolaires du 19 au 22 juin 2018.

LE CROSS DU PRINTEMPS

La Ville de Bischwiller en partenariat avec les associations des écoles de Bischwiller ACSEE et ASSEM a accueilli environ 1000 participants issus des classes élémentaires de Bischwiller et de quelques écoles

alentours : 6 parcours pour 7 courses, adaptés à chaque tranche d'âge. Bravo à tous !

LES OLYMPIADES SCOLAIRES

Organisées par la Ville en partenariat avec les associations USEP des écoles élémentaires et les associations sportives locales, les olympiades des écoles élémentaires se déroulent du 20 au 22 juin 2018. Pas moins de 800 élèves sont attendus pour pratiquer une vingtaine d'activités (athlétisme, escalade, trotinette, natation, canoë, VTT, basket, football...) sur les installations sportives de l'espace Paul Kauss. Elles seront précédées

des mini-olympiades des écoles maternelles programmées le mardi 19 juin de 8h30 à 11h30. ■



CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT

Le Conseil municipal des enfants se mobilise !

LUTTER CONTRE LES DÉCHETS EN VILLE

Encore trop de déchets en ville ! Partant de ce constat, les jeunes élus ont souhaité sensibiliser leurs camarades des classes de CM1/CM2 sur le sujet. Les classes volontaires ont pu bénéficier du passage d'un ambassadeur du tri dans la ville pour revoir les gestes simples du tri et encourager à réduire les déchets : la gestion et le traitement des déchets sont un enjeu fondamental pour tous dès le plus jeune âge !

MIEUX CONSOMMER POUR MOINS GASPILLER

En préambule à l'opération de nettoyage de printemps du 7 avril dernier, le CME a mené une action autour de la consommation responsable. Chaque Français jette chaque année 20 kg d'aliments, dont 7 kg non consommés et encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés ou non consommés. Devant ces chiffres alarmants, l'objectif de cette action a été de comprendre comment la nourriture est fabriquée avant d'arriver dans nos assiettes et comment éviter le gaspillage.

Pour partager cet apprentissage, ils ont préparé une liste de conseils sous forme d'affiche, avec les « 10 gestes simples antigaspi », recommandés par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation qui souhaite réduire de moitié le gâchis d'ici 2025. ■



Mes tissages, la fête par les habitants, pour les habitants

Pour sa quatrième édition, « *Mes tissages - Faites du lien !* » revient, le samedi 7 juillet, de 15h à 23h, au CASF, au 7 rue des Casernes.

Avec l'accompagnement du CASF, *Mes tissages* invite les habitants à se rencontrer pour partager leurs savoirs et savoir-faire. Ainsi, durant plusieurs mois, les participants imaginent, discutent, élaborent, convainquent autour d'eux pour mettre sur pied une grande journée de fête à destination de tous, des plus jeunes aux plus âgés.

Une expérience à part.

La formule est désormais rodée pour les habitants piliers de la démarche : une exposition mettant en valeur la richesse des parcours d'habitants de la ville, des ateliers l'après-midi pour découvrir et échanger sur les talents de Bischwiller et des environs, des concerts et spectacles en plein air le soir pour poursuivre les rencontres en toute convivialité, au son de musiciens du territoire, sans oublier une buvette et des stands de restauration tenus

par des habitants. Tout ce qu'il faut pour faire la fête en somme. Mais ce qui fait de *Mes tissages* une expérience à part, ce sont les rencontres qui s'y font, puisque ce sont les habitants de Bischwiller dans leur diversité qui sont à la fois organisateurs et participants.

Tout un chacun est ainsi chaleureusement invité à apporter sa pierre à l'édifice, en prenant contact avec le CASF qui accompagne le projet depuis quatre ans. Ce peut être pour proposer une idée, un atelier, pour aller sur scène faire un spectacle, jouer quelques morceaux, pour aider à l'organisation pratique de la journée, pour prêter un objet et participer ainsi à l'exposition collective mise en place sur le thème du voyage. Ou tout simplement en venant participer à la fête. Il y a mille et une façons de rejoindre cette aventure humaine.

Plus d'informations auprès du CASF au 03 88 63 57 09. ■

Nous avons besoin de vous
Devenez **collecteur de souvenirs**



A l'aide de votre téléphone, interrogez autour de vous pour recueillir le plus possible d'histoires de voyages. Ce peut être un souvenir de vacances, un voyage qui a changé la vie, une escapade dans un livre ou dans un film... Chaque histoire est utile, chaque personne a quelque chose à dire.

Une fois enregistrés, envoyez-nous les fichiers, ou partagez-les via google drive sur: mestissagescasf@gmail.com

Les enregistrements viendront enrichir l'exposition mise en place lors de **MES TISSAGES** la fête des habitants, le 7 juillet 2018.
7h30 à 20h



PATRIMOINE

Rue du Général Rampont, une artère triomphale

OUI MON GÉNÉRAL !

Le 23 novembre 1918, Bischwiller accueille en libérateur le Général Camille Rampont. Après quatre années de guerre de tranchées, de mort, de privation et d'exode, comment ne pas vivre ce moment comme un immense bonheur historique ?

Fier sur son cheval blanc, accompagné de ses troupes du 355^e RI de la 127^e division, le Général Rampont entre dans la cité des fifres sous les hourras, les bravos, les couronnes de fleurs et les maisons pavoisées du drapeau (à nouveau) tricolore. Après cette entrée triomphale, Paul Lix, le maire de l'époque, dévoilera tout naturellement la nouvelle plaque d'une des plus longues artères de la ville : la rue du Général Rampont.

RUBAN DE MERCIER

La « Langgass », comme elle est surnommée, s'inscrit dans le tissu urbain comme un long ruban, à la perspective très nette : d'un côté la Laub – ou le *Rathaus* de l'époque, au cœur de la cité – et à l'autre bout, la fin du centre-ville, avec la route menant vers Marienthal.

Cette longue rue porte aussi plus couramment depuis le XVII^e siècle et jusqu'en 1918 le nom de *Krämerstrasse* – ou *Krämergasse* –, traduite en français sur la majorité des documents par rue des Merciers. Sa dénomination marque clairement son origine. Les archives mentionnent en effet près de 18 merciers au début du XVIII^e siècle. A l'époque, avec les bouchers qui possèdent également leur rue (la *Metzergasse* – ou *Metzerstrasse* – actuelle rue Poincaré. Cf « en'Vie » n°6), il s'agit d'une des plus importantes corporations de la ville. Français d'origine, ces merciers témoignent des arrivées successives des protestants français, les Huguenots.

De cette époque date précisément la constitution du quartier français qui inscrit la *Langgass* au cœur de ses rues.

ETALS EN TOUS GENRES

Il est en conséquence tout naturel de voir la rue des Merciers retenue pour accueillir les marchés, foires et Messti. Aujourd'hui encore, si les rues adjacentes laissent également la place aux stands de la braderie, la rue du Général Rampont offre un large choix aux badauds de la braderie en raison de sa longueur et agréable situation centrale. Une place stratégique pour les vendeurs ! Et quel plaisir aussi, de suivre jusqu'en 2006, les chars de la Fête des Fifres, du *Pfiffersdaa*, remonter cette longue voie.

DEUX HOMMES DE LETTRES

Dans le tumulte de cette rue, à quelques maisons près, jaillissent les pousses de deux grands hommes de lettres aux racines communes lointaines. S'il naît à Elbeuf, l'écrivain et académicien André Maurois (1885-

1967) aurait pu fréquenter le numéro 34 où son père Ernest Herzog tenait une petite fabrique de draps, et au numéro 6, naît l'immense poète Claude Vigée le 3 janvier 1921. Ils se rencontrent tous les deux bien loin de là, à New York, dans les années 60, en appréciant chacun le bonheur d'évoquer leur Alsace.

Deux grands hommes dans une rue au nom associé au triomphe et à l'honneur – à noter qu'en 1940, la rue sera à nouveau débaptisée pour porter le nom d'un militant de la cause nazi. **Elle retrouvera le goût de la liberté, de la tolérance et de l'humanisme en 1945.** ■

Sources : C. Gunther et G. Huttel, *Bischwiller. Mémoire en images*, Joué-lès-Tours : éd. Alan Sutton, 1999.
M. Gemmerlé et G. Huttel, *Bischwiller en cartes postales anciennes*, édition à compte d'auteur, 1986.



Rue Rampont, circa-1910 © AMB

SAGA

Julie Gsell la bienfaitrice



Portrait de Julie
Gsell. (1824 - 1891)
© AMB



DÉTERMINÉE ET DOUCE À LA FOIS

Longs cheveux blancs ramassés en chignon encadrant un visage lisse, presque sans rides, au regard profond et doux ; menton volontaire et front haut, long nez droit dit « grec » ; esquisse de sourire bienveillant... Le portrait photographique de Julie Gsell conservé aux archives municipales révèle un physique à la personnalité déterminée et néanmoins douce.

Ce caractère décidé et bienveillant l'aide sans aucun doute à accepter les drames et difficultés de la vie qui l'assaillent à ses dix-huit ans.

ORPHELINE, MAMAN PAR DÉFAUT, ET GARDE-MALADE

Julie Caroline Gsell naît le 29 janvier 1824 à Bischwiller. Elle est la sixième d'une importante fratrie de neuf enfants. Ses parents, Jean-Jacques Gsell et Julie Gsell, née Frœhlich, possèdent une petite fabrique de tissage. La vie va bon train jusqu'à ce que ses deux parents décèdent en laissant derrière eux Julie et ses trois plus jeunes frères et sœur – les aînés volant déjà de leurs propres ailes.

Elle les élève véritablement en donnant tout l'amour fraternel dont elle est capable, se substituant au rôle de père et de mère. Il n'est donc pas surprenant qu'elle passe à côté de ses propres choix de vie. Julie

Gsell reste une mademoiselle et LA tante bienveillante. A l'époque, les jeunes femmes célibataires étaient tout désignées pour se charger de l'éducation et des soins des leurs, en cas de besoin. Aussi, en 1870, lorsque son frère aîné installé à Vienne la demande à son chevet, Julie s'y rend tout naturellement et l'assiste jusqu'au dernier souffle.

LA TANTE MILLIONNAIRE « D'MILLIONETANTE »

Richissime mais sans héritier, reconnaissant de son abnégation, ce frère aîné lui lègue toute sa fortune. Mademoiselle Gsell revient à Bischwiller à la tête d'un petit empire. La tante millionnaire, « d'Millionetante » comme on la surnomme en alsacien désormais, fait de nombreux dons.

A commencer par l'hôpital de Bischwiller qu'elle finance très largement, ouvert en 1870, l'année même de la guerre franco-prusse – on estime ses dons à hauteur de 76 000 euros actuels.

L'établissement, actuelle maison de retraite Hospitalor, se souviendra de sa bienfaitrice : un buste en marbre a été élevé en sa mémoire.

« D'Millionetante » finance également toute sa vie la soupe populaire au Diaconat, le Sonnenhof et d'autres œuvres. Par testament, elle lègue aussi à ses protégés indigents près de 110 000 Marks. Elle donne avec générosité, certes, mais surtout avec

discretion. « S'appartenir à elle-même, c'est une pensée qui ne lui est jamais venue » peut-on lire dans sa nécrologie dans *Les Affiches de Bischwiller*.

La ville entière s'émeut de son décès, le 26 décembre 1891, des suites d'une longue et douloureuse pneumonie. Comme un coup du sort, elle vit ses derniers jours à l'hôpital, entourée de ceux qu'elle appelle « ses pensionnaires » et de « son enfant » (l'hôpital). Elle restera une figure exemplaire de la charité à destination des anciens, les plus fragiles d'entre nous. Son nom est aujourd'hui celui de la Maison de retraite du groupe Hospitalor, 20 rue du Moulin. ■

Sources :

LUROTH, Samuel-Guillaume, *L'administration municipale de Bischwiller à partir de l'année 1840*, Bischwiller : F. Posth, 1864.

RINCKENBERGER, Walter, *Bischwiller 1870-1980*, Bischwiller : Association des Amis du Musée de la Laub, 1990.

ANNIVERSAIRES

Les grands anniversaires

**90 ANS**

Mathilde ZACHAREK
25 janvier 2018

**80 ANS**

Mathilde BAUER
8 janvier 2018

**90 ANS**

Sophie-Jacqueline JUNDT
13 mars 2018

**85 ANS**

Charles HOLDERBACH
9 mars 2018

**85 ANS**

Marie-Madeleine ULFF
4 décembre 2017

**80 ANS**

Ernest FREYERMUTH
12 janvier 2018

**85 ANS**

Mariette HUCKEL
25 décembre 2017

**80 ANS**

Erna STUDI
13 janvier 2018

**85 ANS**

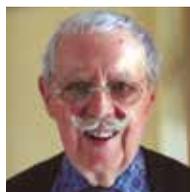
Liliane VOGT
27 janvier 2018

**80 ANS**

Bernadette SCHAEFFER
1^{er} février 2018

**85 ANS**

Marie-Louise HUGUET
10 février 2018

**80 ANS**

Jean-Claude PESY
18 février 2018

**80 ANS**

Robert HICKEL
6 janvier 2018

NOCES



NOCES D'OR
Époux REGULA
 27 juillet 2017



NOCES D'OR
Époux DELOZÉ
 3 novembre 2017



NOCES D'OR
Époux WEISS
 6 janvier 2018



NOCES D'OR
Époux MARTZ
 1^{er} mars 2018

INSOLITE

OBJET NON IDENTIFIÉ



L'objet présenté ci-contre est un pur produit bischwillerois ! Pensé par un habitant du cru, puis fabriqué dans son atelier de Constructions Mécaniques dans les années 1920, il est très apprécié des cuisiniers...

Quel est sa fonction ? La solution dans le prochain numéro de votre magazine en Vie à paraître en septembre 2018 !

Dans le numéro précédent, l'objet présenté était l'ancêtre de la pile. Emprunté au Musée Electropolis de Mulhouse, il était présenté dans les vitrines de la Maison des Arts de la ville, à l'occasion de l'exposition « Au bout du Fil ». Nous espérons vous avoir apporté toute la lumière sur ce mystère ! ■



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Jume-lage avec le 28^{ème} groupe géographique ». Il fallait bien sûr lire « Eugène Prévôt est arrêté le 27 novembre 1944, [...] ».

BRÈVES

INFRACTION EN ZONE BLEUE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le montant des amendes pour infraction en zone bleue (stationnement gratuit à durée limitée contrôlé par disque) est passé de 17 à 35€. Désormais, c'est donc 35€, majorés à 75€ sans paiement sous 45 jours, qu'il faudra déboursier en cas d'absence de disque, de temps dépassé, de disque mal placé ou encore de disque non conforme.

Tous les cas de stationnement irrégulier en zone bleue listés ci-dessous, sont désormais passibles d'une amende de 35€ :

- Absence de dispositif de contrôle de la durée. Cette infraction est prévue et réprimée par l'article R.417-3 du Code de la Route.
- Dépassement de la durée maximale de stationnement. Cette infraction est prévue et réprimée par l'article R.417-6 du Code de la Route.

- Dispositif de contrôle mal placé. Cette infraction est prévue et réprimée par l'article R.417-6 du Code de la Route.



- Apposition d'un dispositif de contrôle non conforme. Cette infraction est prévue et réprimée par l'article R.417-6 du Code de la Route. ■

INFORMATION

Police municipale
1-9 place de la Mairie
Tél. 03 88 53 99 60
police@bischwiller.com

INFORMATION SUR LES CONCESSIONS ÉCHUES AU CIMETIÈRE COMMUNAL

La liste des concessions arrivant à échéance en 2018 est affichée au cimetière communal, au local du préposé situé au milieu du cimetière. Y figure également la liste des concessions échues de 2014 à 2017.

Les concessions échues peuvent être renouvelées dans les deux ans qui suivent leur date d'échéance. Au-delà de ce délai, elles retombent automatiquement, sans autre préavis, dans le domaine communal et peuvent être réattribuées après qu'il ait été procédé à leur nettoyage et au dépôt

des éventuels restes dans l'ossuaire communal.

Le renouvellement peut être effectué à tout moment, par toute personne, dans le délai de deux ans, ceci pour une durée de 15 ou 30 ans à compter de la date d'échéance et pour la même surface que la concession initiale.

Pour tout renouvellement d'une concession dans le délai réglementaire de 2 ans, ou au-delà (possible tant que le terrain n'a pas été nettoyé par la commune), merci de prendre contact avec les services à la population - État-civil.



CONTACT

Services à la population -
État-civil
1-9 place de la Mairie
Tél. 03 88 53 99 47
etat-civil@bischwiller.com

GROUPE « UNIS POUR BISCHWILLER »

Bischwillérois, Bischwilléroises,

Comme il est de tradition en début d'année, le Maire présente au Conseil Municipal **un budget pour l'année à venir**. C'est l'acte politique essentiel car les élus s'engagent à soutenir la politique de leur Maire et à être solidaires. Comme ce budget est surtout le **reflet des engagements pris**, il n'augmente pas les impôts, n'a pas recours à l'emprunt, maîtrise les dépenses de fonctionnement. Il a été adopté à l'unanimité. **Un budget sain, des investissements pour développer des projets qui valorisent notre ville.**

La médiathèque a une nouvelle directrice :

Madame Carine Marcot, arrivée début février. Elle se propose de faire évoluer cette institution. En effet, elle souhaiterait développer la « lecture-plaisir », enrichir les échanges, travailler par objectif et par public à travers une programmation semestrielle. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses initiatives.

La Ville de Bischwiller a été cette année, la seule commune alsacienne à s'être vue attribuer le label national « ville active et sportive ». Cette distinction a été remise à l'adjoint aux sports par la Ministre Madame Flessel, le 1^{er} février au cours d'une cérémonie à Toulouse.

La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alsace a décerné le « panonceau d'Argent » à l'Association des Commerçants de Bischwiller et Environs. Cette distinction récompense l'engagement de l'association des commerçants et la Ville toujours investie à ses côtés pour promouvoir et développer le commerce. Après les deux sourires, c'est la **troisième récompense** qui salue le travail des commerçants de Bischwiller et la volonté de la ville de les accompagner dans leur dynamique.

*Les élus de la Majorité Municipale
« Unis pour Bischwiller ».*

GROUPE « BISCHWILLER RÉUSSIT »

René Eckert, 1^{er} adjoint au maire de la ville de Bischwiller et Président de la COM.COM de Bischwiller et Environs de 2007 à 2014 est entré au conseil municipal en 1989. Il est passé adjoint au maire en 1995 en même temps que président de l'O.S.C.L., poste qu'il a occupé jusqu'en 2007. Assurant depuis 2014, le rôle de tête de liste de notre groupe, René a souhaité démissionner de son actuel mandat de conseiller municipal. Nous le regrettons, et pourtant le comprenons et le remercions pour le travail accompli durant ces longues années qu'il a passées au service de la population bischwilleroise et alentours. Nous sommes heureux de constater que les projets que nous avons initiés ensemble aient trouvé leurs concrétisations sous la gouvernance actuelle. Nous avons semé, et la majorité actuelle récolte. Cela prouve bien, s'il le fallait encore, que la gestion municipale précédente était lucide et saine. Toujours attentifs aux décisions prises par l'actuelle municipalité, y compris au sein de la CAH, nous nous interrogeons sur les travaux d'aménagements et d'améliorations de la déchetterie, à savoir, l'aménagement de l'accès ainsi que les voies de circulation dans l'aire. Le projet était prêt, déjà sous l'égide du SMIEOM, les fonds de 500 000 € provisionnés et versés à la Communauté d'Agglomération de Haguenau à la dissolution de ce syndicat en décembre 2016. Que devient ce projet ?

De même, la CAH, lors de son débat d'orientation budgétaire, évoquait dans les investissements les plus significatifs, la rénovation de la piscine de plein air de Bischwiller. Ces élus ignorent-ils que cette piscine a été rénovée par l'ancienne Communauté de Communes ? ou est-ce pour faire croire que la CAH investit lourdement à Bischwiller ? Il y aura certes des travaux mais pris en charge par les assurances à la suite des malfaçons sur la pataugeoire. Nous restons également attentifs à l'évolution du projet de la sécurisation routière dans le quartier des « Musiciens » et de la route de Weitbruch.

En attendant, nous souhaitons à tous les bischwillerois un agréable printemps.



de **Détente**
à **Bischwiller**

Piscine de plein air

Ouverture
21 mai > 9 septembre



Animations tout l'été !

- nouvelle pataugeoire
- lignes d'eau nageurs
- parc ombragé
- aire de jeux
- beach-soccer, volley
- pétanque
- petite restauration



Réalisation : service communication Ville de Bischwiller



Espace Paul Kauss
rue du Stade
67240 BISCHWILLER
Tél. 03 88 63 27 84

www.bischwiller.com

Mai 2018

TOUS LES MERCREDIS

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

8h à 12h, place de la Liberté.

TOUS LES SAMEDIS

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

8h à 12h, centre-ville.

DU 28/04 AU 13/05

EXPOSITION VITRINE DES ARTS

Exposition de Mme Tao Zhang, à la Vitrine des Arts, 2 rue des Pharmaciens.

MERCREDI 2

LE MERCREDI DES HISTOIRES « HISTOIRES DE GOURMANDISE »

14h pour les 7 ans et plus à la Médiathèque.

MERCREDIS 2, 9 ET 16

HISTOIRES DU MERCREDI

10h15 (18 mois à 3 ans), 16h30 (4 ans et plus) à la Médiathèque.

SAMEDI 5

BÉBÉS LECTEURS (0 à 18 mois)

10h15, Médiathèque. Gratuit sur réservation 15 jours avant.

MARDI 8

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

14h30 au Monument aux Morts Square Charles de Gaulle.

WALKING FOOT (gratuit)

Stade des Pins, rue du Stade.
10h-12h : session 1
14h-16h : session 2
Animé par un coach sportif.

DIMANCHE 13

VÉLOS LOISIR

Bien-être & santé dans ma ville.
10h à l'Espace Loisirs Nature.

JEUDI 17

ARTHUR H

20h30, MAC Robert Lieb.
Concert.

SAMEDI 19

NUIT DES MUSÉES

19h à 21h, concert, à la Maison des Arts, 19 rue des Charrons.

DIMANCHE 20

TRIATHLON

Espace Paul Kauss, piscine et alentours. Organisé par le Triathlon club et la Ville de Bischwiller.

LUNDI 21

OUVERTURE DE LA PISCINE

10h, rue du Stade.

DU MAR. 22 AU SAM. 9 JUIN

LA FÊTE DU LIVRE « CHUT ! »

Exposition à l'occasion de la Fête du Livre à la Médiathèque.

MERCREDI 23

OPÉRATION « J'AIME MON MARCHÉ »

8h à 12h, place de la Liberté.

MERCREDIS 23 ET 30

HISTOIRES ET JEUX LITTÉRAIRES

16h30 pour les 4-6 ans à la Médiathèque.

VENDREDI 25

SÉRÉNADE « PLEIN AIR »

Orchestre d'Harmonie de Bischwiller.
20h, place de la Mairie.

MERCREDI 30

CINÉ OPÉRA : ROMÉO ET JULIETTE

20h, Centre Culturel Claude Vigée.

RETROUVEZ UNE SÉLECTION DE MANIFESTATIONS PROPOSÉES PAR LA VILLE ET LES PRINCIPAUX PARTENAIRES



CINÉ OPÉRA : ROMÉO ET JULIETTE

Mercredi 30 mai, 20h
Centre culturel Claude Vigée
Durée : 3h. Tarif unique : 15 €.
Programmé par la MAC R. Lieb

Opéra en cinq actes de Charles Gounod depuis le Gran Teatre del Liceu de Barcelone.

L'histoire d'amour la plus célèbre de la littérature a été adaptée dans une version fidèle à la tragédie originale de Shakespeare par Charles Gounod, un des plus grands représentants du drame lyrique français. *Roméo et Juliette* est de retour sur les planches du Gran Teatre del Liceu après 32 ans d'absence.

La mise en scène de Stephen Lawless inscrit l'action dans le contexte de la Guerre Civile aux Etats-Unis (1861-1865). Les amoureux évoluent dans un mausolée, telle une préfiguration qui conditionnera fatalement leur destin dès les prémices de leur histoire d'amour.

Juin 2018



RAID ENTREPRISES

Mardi 26 juin, 18h30
Espace Loisirs Nature et Espace Paul Kauss
Organisé par ANNIME avec le soutien de la Ville de Bischwiller et la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Bischwiller accueille le 26 juin prochain à partir de 18h30 la 1^{ère} édition du Raid Entreprises.

Cet événement convivial, ludique et sportif, propose **4 activités revisitées** (parcours à obstacles, VTT, escalade, aquathlon) praticables par tous. Les participants doivent former des **équipes de 4 personnes** appartenant à une même structure. Ce raid s'adresse aux entreprises, professions libérales, commerçants, artisans ou associations du bassin économique de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Alors, pourquoi pas vous ?

Renseignement et inscription à partir du 1^{er} mars : www.annime.fr

SAMEDI 2

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS BISCHWILLEROIS

15h, à la Mairie, salle des séances.

BÉBÉS LECTEURS (0 à 18 mois)

10h15 à la Médiathèque, gratuit sur réservation 15 jours avant.

DIMANCHE 3

VISITE GUIDÉE GRATUITE DE LA VILLE (patrimoine religieux)

14h, départ Musée de la Laub.

FÊTE DES AÎNÉS THÉ DANSANT

14h à la MAC Robert Lieb.

FÊTE ANNUELLE

10h-17h à la Fondation Protestante Sonnenhof.

MARCHÉ AUX PUCES SPÉCIAL ENFANTS (6 à 17 ans)

10h-17h au CASF, 7 rue des Casernes.

MERCREDI 6

INITIATION À LA LANGUE DES SIGNES par Florian Poirier, auteur

14h pour les 7 ans et plus à la Médiathèque.

MERCREDIS 6, 13, 20 ET 27

HISTOIRES DU MERCREDI

10h15 (18 mois à 3 ans), 16h30 (4 ans et plus) à la Médiathèque.

SAMEDI 9

KIWA'VOICE

Kiwanis Club de Bischwiller.
 20h à la MAC Robert Lieb.

DIMANCHE 10

FESTIVAL DE LA RANDONNÉE

Club Vosgien, antenne de Bischwiller.
 9h-16h, place de la Liberté.

MARCHE NORDIQUE

Santé & bien-être dans ma ville.
 10h, place de la Liberté.

DIMANCHE 17

CIRCUIT CLAUDE VIGÉE

14h, départ Musée de la Laub.

MECREDI 20

FÊTE DE LA MUSIQUE

Centre-ville et place de la Liberté.

SAMEDI 23

PIQUE-NIQUE GÉANT

Organisé par le Conseil municipal des enfants et le CASF.
 11h30-14h, Trame verte.

DU 23/06 AU 08/07

EXPOSITION VITRINE DES ARTS

Exposition de Mme Brillaux et Mme Heissler, à la Vitrine des Arts, 2 rue des Pharmaciens.

MARDI 26

RAID ENTREPRISES

18h30 à l'Espace Loisirs Nature et Espace Paul Kauss.

SAMEDI 30

CONCERT EL SISTEMA MUSIQUE POUR LA PAIX

Orchestre d'enfants El Sistema et Baris Ayhan.
 20h à la MAC Robert Lieb.

Juillet 2018

DIMANCHE 1

VISITE GUIDÉE GRATUITE DE LA VILLE (patrimoine religieux)
14h, départ Musée de la Laub.

MERCREDIS 4, 11, 18, 25

HISTOIRES DU MERCREDI
10h15 (18 mois à 3 ans), 16h30 (4 ans et plus) à la Médiathèque.

JEUDI 5

DON DU SANG
Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Bischwiller.
17h à 20h à la MAC Robert Lieb.

SAMEDI 7

JOURNÉE « MES TISSAGES »
15h au CASF, 7 rue des Casernes.
Tout public - entrée libre.

PETITES HISTOIRES POUR LES BÉBÉS (0 à 18 mois)

10h15, Médiathèque. Gratuit sur réservation 15 jours avant.

DIMANCHE 8

AQUAGYM
Santé & bien-être dans ma ville.
10h à la piscine intercommunale.

DIMANCHES 8 ET 22

BAPTÊME DE PLONGÉE
10h à 13h à la piscine intercommunale, rue du Stade.

DU 09 AU 13/07

STAGE DE FOOT DIVERSIFIÉ Lafa Académie
Lafa et Ville de Bischwiller.
Espace sportif Paul Kauss.

VENDREDI 13

ANIMATIONS DU 13 JUILLET, FEU D'ARTIFICE
A partir de 19h au parc du Château.

CÉRÉMONIE FÊTE NATIONALE

21h au Monument aux morts, Square Charles de Gaulle.

DIMANCHE 15

CIRCUIT CLAUDE VIGÉE (EN ALLEMAND)
14h, départ musée de la Laub.

VENDREDI 20

SOIRÉE FESTIVE ET CINÉ PLEIN AIR
19h, Quartier Hasensprung, organisée par le CASF.



ANIMATIONS DU 13 JUILLET & FEU D'ARTIFICE

Vendredi 13 juillet, 19h
Parc du Château, gratuit
Contact : O.S.C.L.
Tél. 03 88 53 99 20

Le 13 juillet, veille de la fête nationale, la Ville de Bischwiller sera en fête ! Les festivités auront lieu au parc du Château avec des animations musicales, suivies du traditionnel feu d'artifice.

Au programme

- à partir de 19h : animations musicales et bal populaire au parc du Château
- 21h : commémoration au Monument aux Morts, suivi d'un défilé jusqu'au parc du Château
- 23h : feu d'artifice au parc du Château



Visite guidée de la ville.

Août 2018



AQUAGYM Santé & bien-être dans ma ville

Dimanche 12 août, 10h
Piscine intercommunale
Gratuit

Notre Ville a lancé depuis le mois de septembre 2015 un programme « Santé et bien-être dans ma ville ». Il consiste à valoriser la pratique d'activités sportives et tend à démontrer qu'elle améliore le bien-être de la population.

Déclinée une fois par mois, la programmation s'inscrit dans une démarche de sport découverte et non d'activités sportives intensives. Venez nombreux !

MERCREDIS 1, 8, 22 ET 29

HISTOIRES DU MERCREDI

10h15 (18 mois à 3 ans), 16h30 (4 ans et plus) à la Médiathèque.

VENDREDI 3

FÊTE DE QUARTIER

16h, Quartier du Rhin, organisée par le CASF.

SAMEDI 4

BÉBÉS LECTEURS (0 à 18 mois)

10h15 à la Médiathèque, gratuit sur réservation 15 jours avant.

DIMANCHE 5

BAPTÊME DE PLONGÉE

10h à 13h à la piscine intercommunale, rue du Stade.

VISITE GUIDÉE DE LA VILLE

14h, départ Musée de la Laub.

VEN. 10, SAM. 11 ET DIM. 12

FÊTE DES FIFRES

Place de la Mairie, trame verte et parc du Château.

DIMANCHE 12

AQUAGYM

Santé & bien-être dans ma ville. 10h à la piscine intercommunale, rue du Stade.

SAMEDI 18

BRADERIE D'ÉTÉ

8h à 18h au centre-ville.

DIMANCHE 19

CIRCUIT CLAUDE VIGÉE

14h, départ musée de la Laub.

DIMANCHE 26

VIDE GRENIER

7h-17h au Parc d'activités « Les Couturiers ». Organisé par l'Amicale des sapeurs pompiers.



Des animations de rue pendant le week-end de la Fête des Fifres, les 10, 11 et 12 août.

Septembre 2018

DU 01/09 AU 22/09

PEINTURE LIBRE

Travaux de l'atelier de Martine Muller, Université Populaire.
A la Médiathèque.

SAMEDI 1 ET DIMANCHE 2

FÊTE ANNUELLE DU DIACONAT

Église protestante et Diaconat.

JEUDI 6

DON DU SANG

Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Bischwiller.
17h à 20h à la MAC Robert Lieb.

SAMEDI 8

VITA'CITÉ

Espace Paul Kauss, rue du Stade.
Journée des associations de Bischwiller et opération santé & bien-être dans ma ville.
Organisée par la Ville et les associations de Bischwiller.

SAMEDI 8

LA BISCHWILLÉROISE

Courses pédestres, marche nordique, courses avec les chiens.
Départ Centre sportif couvert.
Organisée par l'ANA-FCJAB en partenariat avec la Ville de Bischwiller.

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Musée de la Laub.

VENDREDI 21

RENTRÉE CULTURELLE

20h30 à la MAC Robert Lieb.

SAMEDI 22

ATELIER DÉCOUVERTE DE LA PEINTURE

Avec Martine Muller, Université Populaire.
10h à 12h à la Médiathèque.

DU 28 SEPT. AU 31 DÉCEMBRE

EXPOSITION « DE 14 À 18 : DES TRANCHÉES AUX AVENUES »

Maison des Arts, 19 rue des Charrons.



RENTRÉE CULTURELLE À LA MAC ROBERT LIEB

**Vendredi 21 septembre, 20h30
MAC Robert Lieb**

Rendez-vous le 21 septembre pour la présentation de la saison culturelle 2018/2019 suivie d'un spectacle.

Retrouvez l'intégralité de la programmation sur www.mac-bischwiller.fr ou au guichet de la MAC
1 rue du Stade à Bischwiller
Tél. 03 88 53 75 00



Initiation aux courses avec des chiens de traîneaux du Nanook club, lors de Vita'Cité.



Les lauréats du concours de décorations de Noël lors de la réception le 20 janvier 2018

CÉRÉMONIE CONCOURS DÉCORATIONS DE NOËL

La Ville de Bischwiller a récompensé les lauréats du concours de décorations et d'illuminations de Noël le samedi 20 janvier en salle de réception de l'Annexe du Lion d'Or de Bischwiller.

Bravo et merci à tous les participants qui décorent chaque année avec talent et amour notre belle cité. Retrouvez tous les lauréats sur notre site : www.ville-bischwiller.fr, rubrique Culture-Sport-Loisirs.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous souhaitez vous produire à l'occasion de la fête de la musique à Bischwiller le mercredi 20 juin prochain ?

Que vous soyez un artiste solo ou un groupe, chanteur ou musicien, prenez contact **avant le 1^{er} juin** auprès de l'Office des Sports, de la Culture et des Loisirs. Toutes les formes musicales sont les bienvenues. Alors, n'hésitez plus et venez partager votre passion avec les Bischwillerois ! ■

INSCRIPTION AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Vous habitez Bischwiller et souhaitez participer au concours de balcons et maisons fleuries de la Ville 2018 ?

Téléchargez le formulaire d'inscription sur www.bischwiller.com, complétez-le et renvoyez-le **avant le 31 mai** à l'Office des Sports, de la Culture et des Loisirs. ■

INFORMATION - OSCL

Tél. 03 88 53 99 20
oscl@bischwiller.com

NOS AÎNÉS À L'HONNEUR



Nous aurons à nouveau le plaisir de partager cet instant magique d'échanges et de convivialité qu'est la fête des aînés en 2018.

Cette après-midi récréative et gourmande vous sera entièrement dédiée et se déroulera **dimanche 3 juin 2018 à partir de 14 heures à la MAC Robert Lieb, rue du Stade.** ■



26 Juin 18h00

Espace sportif Paul Kauss
BISCHWILLER

VENEZ DEFENDRE LES COULEURS DE VOTRE ENTREPRISE !



INSCRIVEZ-VOUS PAR EQUIPE DE 4

Avec le soutien de



www.annime.fr





Fête des Fifres de Bischwiller

Féerie des eaux au Parc du Château

10 | AOÛT
11 |
12 | 2018

**DANS TOUTE LA VILLE
À BISCHWILLER**

Animations gratuites

- musiciens ★ déambulation
- ★ marché médiéval ★ ateliers pour enfants ★ feu d'artifice
- ★ spectacle (places assises sur réservation uniquement)
- ★ restauration



Contact : OSCL
Tél. 03 88 53 99 20
oscl@bischwiller.com

www.fete-des-fifres.alsace

Crédit photo : Aquatic-Show
Réalisation : service communication Ville de Bischwiller